

Le 10 décembre 2015

L'honorable Carolyn Bennett
Ministre des Affaires autochtones et du Nord
Chambre des communes
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Madame la Ministre,

Au nom de l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux (ACTS), j'aimerais vous offrir nos sincères félicitations à la suite de votre récente nomination au poste de ministre des Affaires autochtones et du Nord.

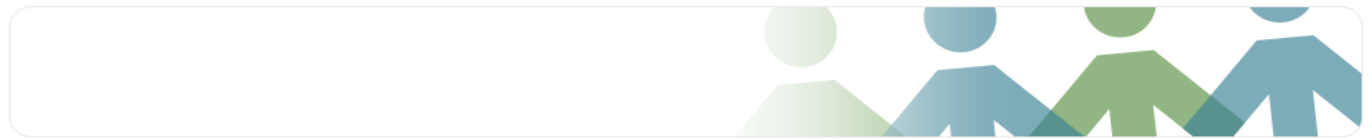
Depuis 89 ans, l'ACTS est une porte-parole nationale des travailleurs sociaux au Canada. Elle œuvre à renforcer et à promouvoir la profession du travail social et à l'avancement des enjeux de justice sociale. La promesse de votre gouvernement d'opérer un vrai changement dans des secteurs clés suscite beaucoup d'espoir chez nous.

Notamment, en qualité d'ardente promotrice de pratiques qui soutiennent la dignité et la valeur de toutes les personnes, l'ACTS est électrisée d'apprendre que vous avez déjà mis en branle le processus permettant de vous attaquer au problème des femmes et des jeunes filles autochtones disparues ou assassinées. L'ACTS est également encouragée par votre promesse électorale d'agir sur l'ensemble des 94 recommandations contenues dans le rapport de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

En outre, l'ACTS est profondément encouragée que vous ayez été mandatée de collaborer avec le ministre des Finances en vue d'établir une nouvelle relation fiscale qui élèvera le plafond de 2 % sur les augmentations du financement annuel et qui aidera à mettre en place un financement prévisible et soutenu pour les collectivités autochtones.

L'ACTS a épaulé la Société de soutien à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SSEFPNC) et l'Assemblée des Premières nations (APN), qui, depuis près d'une décennie, ont mené une bataille juridique au gouvernement du Canada afin que la voix des enfants autochtones et de leurs familles soit entendue par le Tribunal canadien des droits de la personne (TCDP).

L'ACTS appuie sans réserve la position de la SSEFPNC, selon laquelle les enfants vivant sur des réserves ont accès à moins de programmes et moins de services de bonne qualité, et sont placés en foyers d'accueil plus souvent que les enfants vivant hors réserve en raison des écarts de financement sur les réserves. En effet, près de la moitié des enfants de moins de 14 ans en foyer d'accueil au Canada sont autochtones, cette situation est tout simplement inacceptable. L'ACTS vous prie avec instance d'aider à résoudre ces écarts en collaboration avec vos collègues du Cabinet.



Dans la même veine, l'ACTS appuie fermement l'engagement de votre gouvernement de revenir à un fédéralisme coopératif, surtout en ce qui touche la prestation de services sociaux et de santé équitables partout au Canada. De notre perspective, redonner à notre fédération un leadership national est primordial, si le Canada veut réduire le fossé de plus en plus large des inégalités et s'attaquer de manière complète à l'[équité sociale, économique et en santé](#).

De pair avec l'engagement de votre gouvernement d'élaborer un nouvel *Accord sur la santé*, l'ACTS propose que votre gouvernement fasse preuve d'audace en adoptant une nouvelle [Loi sur l'action sociale](#) qui aiderait à orienter le Transfert canadien en matière de programmes sociaux et tous les nouveaux investissements dans l'infrastructure sociale s'adressant aux déterminants sociaux de la santé,

À l'instar de la *Loi canadienne sur la santé*, l'ACTS propose qu'une *Loi sur l'action sociale* repose sur dix principes qui n'imposeraient pas de restrictions ou de règles aux provinces et territoires, mais qui offriraient plutôt une perspective ou un cadre de politique sociale pouvant soutenir la prestation de services équitables à toutes les populations du Canada. En effet, les travailleurs sociaux de partout au Canada peuvent témoigner des incidences négatives du manque de financement et de services sociaux à l'intention des collectivités autochtones. L'adoption d'une vision audacieuse, telle une *Loi sur l'action sociale*, pourrait profiter grandement aux populations autochtones du Canada.

Finalement, en lien particulier avec notre profession, mars est le Mois du travail social au Canada, au cours duquel les travailleurs sociaux s'unissent pour célébrer leur profession et centrer leurs efforts de représentation pour soutenir un vrai changement. Nous vous prions donc d'accepter cette lettre comme une invitation à rencontrer l'ACTS, à votre convenance, préférablement en mars, pour discuter plus à fond de nos préoccupations communes de bâtir un Canada en meilleure santé et plus équitable. En qualité de ministre des Affaires autochtones et du Nord, nous espérons que vous saisissez cette occasion importante d'un leadership fédéral renouvelé pour discuter avec l'ACTS des avantages pour tous les Canadiens d'une *Loi sur l'action sociale*.

Encore une fois, au nom de la fédération de l'ACTS, je vous offre nos sincères félicitations pour votre élection et votre nomination subséquente.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments respectueux.

Morel Caissie, M.Serv.Soc., TSI
Président, Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux